19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 633 741

N° d'enregistrement national :

89 05003

(51) Int CI⁵: G 05 D 1/10; F 42 B 15/02.

(2) DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

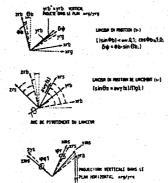
A1

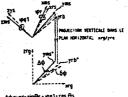
- (22) Date de dépôt : 14 avril 1989.
- (30) Priorité: DE, 16 avril 1988, nº P 38 12783.0.
- (71) Demandeur(s): Société dite: MESSERSCHMITT-BOL-KOW-BLOHM GMBH. — DE.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » nº 1 du 5 janvier 1990.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Fritz Hofmann.
- 73 Titulaire(s):
- 74 Mandataire(s): Bureau D.A. Casalonga et Josse.
- 64 Procédé et dispositif pour l'orientation automatique en azimut d'un système de navigation inertielle.
- (57) Le procédé et le dispositif permettent l'orientation automatique en azimut du système de navigation inertielle d'un engin volant lancé à partir d'un véhicule porteur. Une fenêtre de transmission n'est plus nécessaire et l'azimut initial du véhicule porteur est déterminé par calcul.

Un agencement de capteurs 2 est utilisé pour la comparaison de l'inclinaison latérale du paquet de capteurs de navigation 1 avec l'inclinaison latérale de l'axe de redressement 5 du lanceur et un agencement de calcul sert à la détermination de l'écart en azimut entre le paquet de capteurs de navigation 1 et l'axe de redressement 5 à partir de la différence d'inclinaison latérale.

Applications : de préférence aux engins volents guidés à lancement vertical ou incliné en élévation à partir d'un véhicule porteur.





Procéde et dispositif pour l'orientation automatique en azimut d'un système de navigation inertielle

L'invention concerne un procede et un dispositif pour l'orientation automatique en azimut d'un système de navigation inertielle, destinés à la détermination de l'écart en azimut entre le paquet de navigation d'un véhicule porteur et un dispositif de référence de l'installation au sol, de préference pour des engins volants guidés à lancement vertical ou incliné en élévation.

Comme on sait, l'orientation en azimut de la réference inertielle posait à l'origine des problèmes considérables en raison de la précision exigée et des très grandes dimensions de l'engin volant guidé, problèmes qui ne pouvaient être atténués que par une importante dépense en appareils. Par le brevet DE-36 22 064 de la demanderesse on connaît un dispositif pour l'orientation optique automatique en azimut, dans lequel un réflecteur dièdre dispose de manière réglable sur l'engin volant guidé permet un repérage incliné, au moyen d'un détecteur lineaire à recherche suivant un axe, d'un emetteur réglable suivant deux axes et d'un appareil de commande pour le reperage d'une commande de cadre de roulis de l'installation de navigation de l'engin volant.

Ce mode de solution et d'autres modes faisant partie de l'état de la technique interne de la demanderesse exigent, pour la réduction des dépenses nécessaires à la transmission d'azimut entre l'installation au sol et l'engin porteur, une "fenêtre de transmission" disposée sur ou dans la cellule de l'engin volant. Or, il s'avère que pour différentes applications une telle fenêtre n'est-pas souhaitée, car elle empêche une réalisation simple de la cellule de l'engin porteur.

La présente invention a pour but de creer un procede et un dispositif du type défini cl-dessus, qui permettent d'éliminer totalement une telle fenêtre de transmission, sans qu'il faille limiter les avantages et précisions obtenus jusqu'à présent.

Ce but est atteint grace a

5

10

15

20

25

30

1) un procéde, dans lequel déja en position de lancement l'écart de roulis et l'écart de lacet entre l'installation au sol et le paquet de navigation du véhicule porteur sont mesurés de façon inertielle dans différentes positions de redressement dudit véhicule par couplage de gravité et, après fixation de l'élevation de lancement, l'écart en azimut entre l'installation au sol et le paquet de navigation est déterminé par calcul;

5

10

15

20

25

30

2) un dispositif pour la mise en oeuvre du procédé, dans lequei sont associes au paquet de capteurs de navigation du véhicule porteur un agencement de capteurs pour la comparaison de l'inclinaison laterale dudit paquet de capteurs de navigation avec l'inclinaison latérale de l'axe de redressement et un agencement de calcul pour la détermination de l'écart en azimut entre le paquet de capteurs de navigation et l'axe de redressement à partir de la difference d'inclinaison laterale.

Un exemple de calcul est indique et explique dans la description ci-après et illustré par les dessins, sur lesqueis

les figures la à 1d représentent les esquisses schematiques pour le calcul du couplage de gravité dans la position de départ du véhicule porteur,

les figures 2a à 2c representent les esquisses schématiques pour le calcul du couplage de gravite dans la position verticale du vehicule porteur,

les figures 3a a 3c représentent les esquisses schematiques pour le calcul de la référence du véhicule porteur dans la position de lancement, et

la figure 4 représente un exemple de configuration du dispositif prevu, montrant

- le paquet de capteurs de navigation inertielle (1) du vehicule porteur,
- la reférence verticale inertielle de l'axe de redressement sous forme de capteurs d'accélération (2),
- la référence d'azimut du lanceur sous forme d'un détecteur de nord (3),

- le système de bus (4) pour la liaison des appareils 1 a 3,
- l'axe de redressement (5) entre le lanceur (6) et le véhicule porteur (7).

Pour la détermination de l'ecart en azimut entre le paquet de navigation de l'engin volant guidé et une référence de l'installation au sol (ici l'axe de redressement de celle-ci), on mesure d'abord de façon inertielle dans différentes positions de redressement l'écart de roulis (ψ r) et l'écart de lacet (ψ q¹) entre l'installation au sol et le paquet de navigation de l'engin volant par couplage de gravité.

Lorsque l'élévation de lancement est connue, il est possible, comme indiqué ci-après, de déterminer par calcul pour l'exemple d'un engin volant, l'écart en azimut (Δψ) entre l'installation au sol et le paquet de navigation de l'engin volant. L'écart en azimut Δψ est determine par couplage de gravité.

Une position (0) de la base de lanceur est définie par le système de coordonnées vertical "zrg", la direction de l'axe de pivotement, "horizontalisé" pour l'harmonisation, du lanceur "yrg" et l'axe "xrg" orthogonal par rapport à zrg et yrg. Dans la base de lanceur, les capteurs d'accélération "awz, awy, awx" sont montes parallèlement à ce système de coordonnées zrg. Ici: awx (0) = 0; et awy (0) = 0.

Comme il ressort de la figure 1, lors de l'installation sur le terrain, la base de lanceur est basculee, par rapport à la position (0), de l'angle (9b) d'inclinaison longitudinale et ensuite de l'angle (9b) d'inclinaison latérale qui est au maximum d'environ 0,1 rad. Cette position (b) est caractérisée par:

 $awx (b) = 1g * sin \theta b$ $awy (b) = 1g * cos \theta b * sin \phi b;$

10

15

20

30

Du fait du montage mécanique de l'engin volant, la référence d'engin volant "xmb, ymb et zmb" est orientee à peu pres parallèlement à "xrb, yrb et zyb". Les angles

 φ r = écart de roulis autour de l'axe xmb

 Ψ^{q1} = ecart de lacet autour de l'axe zmb Ψ^{q2} = écart de tangage autour de l'axe ymb

5

10

15

caractérisent la torsion relativement petite entre la base de lanceur et la réference de l'engin volant. En raison de / ϕ r/, / ϕ q¹/ et / ϕ q²/ < environ 50 mrad, l'ordre des axes de ϕ r, ϕ q¹ et ϕ q² ne joue ici qu'un rôle secondaire.

L'ecart de roulis (ψ r) peut ainsı être determine à partir de:

amy (b) =
$$1g * cos\theta b * sin (\phi b + \psi r)$$
 (1)

Pour la détermination de l'écart de lacet (ψq^1), la base de l'engin volant et le paquet de capteurs d'engin volant sont redressés, selon le couplage de gravité representé dans la figure 2 du dessin, dans la position verticale autour de l'axe yrb du lanceur de telle façon que "zrv" soit horizontal avec "awz" (v) = 0. Dans cette position (v), l'ecart de lacet (ψq^1) peut être déterminé à partir de:

amy (v) =
$$ig * sin (\phi b + \phi q^1);$$
 (2)

Par ailleurs, pour l'écart de tangage (ψq^2):

20 amz (v) = 1g * cos
$$\phi$$
b * sin ψ q²;....(3)

Ainsi la légère torsion de la référence engin volant par rapport au système de coordonnées "zrb, yrb, xrb" peut être determinée à partir des valeurs de mesure "awx(b), awy(b), amy(v) et amz(v)".

Dans la position de lancement (position s) du lanceur, l'orientation verticale du paquet de capteurs de l'engin volant résulte, comme il ressort du schema de la figure 3, directement de la lecture des capteurs d'accélération "amx(s), amy(s) et amz(s)". L'azimut est rapporte à l'axe "yrb" = projection verticale de l'axe de pivotement du lanceur dans le plan horizontal "xrg, yrg". Par contre, l'axe "yms* = projection verticale de l'axe "yms" dans le plan horizontal est tourné de l'angle selon l'équation:

 $\Delta \psi = \psi r * \sin \theta s + \psi q^{1} * \cos \theta s + \psi q^{2} * delta; \qquad (4)$

où delta >> 1;

5

Les figures 1, 2 et 3 du dessin indiquent le procédé de calcul de manière si exhaustive et détaillee que des explications supplémentaires sont superflues. La configuration de l'installation est représentée dans la figure 4, les calculs ci-dessous étant effectués avant le lancement par le microprocesseur contenu dans le paquet de capteurs 1 du véhicule porteur 7.

Revendications

1. Procedé pour la détermination de l'écart en azimut entre le paquet de navigation d'un véhicule porteur et un dispositif de réference de l'installation au sol, de préference pour des engins volants guides à lancement vertical ou incline en élevation, caractérisé en ce que déjà en position de lancement l'écart de roulis (ψ r) et l'écart de lacet (ψ ql) entre l'installation au sol et le paquet de navigation du véhicule porteur sont mesures de façon inertielle dans différentes positions de redressement dudit véhicule par couplage de gravité et, après fixation de l'élevation de lancement, l'écart en azimut ($\Delta \psi$) entre l'installation au sol et le paquet de navigation est déterminé par calcul.

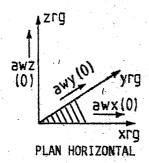
5

10

15

20

2. Dispositif pour la mise en oeuvre du procédé selon la revendication 1, caracterise en ce qu'au paquet de capteurs de navigation (1) du vehicule porteur (7) sont associes un agencement de capteurs (2) pour la comparaison de l'inclinaison laterale dudit paquet de capteurs de navigation avec l'inclinaison laterale de l'axe de regressement (5) et un agencement de calcul (3) pour la détermination de l'écart en azimut entre le paquet de capteurs de navigation et l'axe de regressement à partir de la différence d'inclinaison latérale.



POSITION O

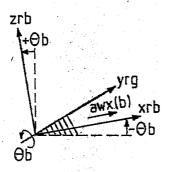
yrg HORIZONTAL xrg HORIZONTAL

awy(0) = 0

awx(0) = 0

FIG.1a

FIG.1b

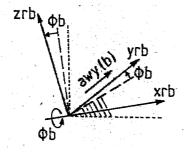


INCLINAISON LONGITUDINALE DE LA BASE DE LANCEUR DE Ob

yrg HORIZONTAL

Xrb INCLINE

 $-awx(b) = 1g \cdot sin\Thetab$



INCLINAISON LATERALE DE LA BASE

DE LANCEUR DE um Db yrb INCLINE

"ECART DE ROULIS"

xrb INCLINE -

awy (b) =1g•cos \text{\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} b \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$}}\$}} \text{\$\te

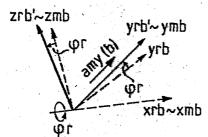


FIG.1d

FIG.1c

REFERENCE ENGIN VOLANT/BASE DE LANCEUR

DE | ϕ r| < env. 50 mrad

amy (b) $\approx 1g \cdot \cos \Theta b \cdot \sin (\Phi b + \varphi r)$

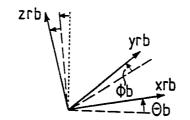


FIG.2a

LANCEUR EN POSITION DE BASE (b-)

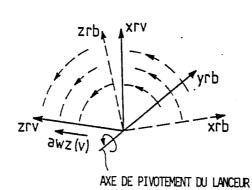
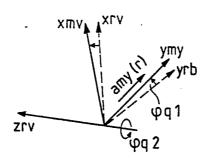


FIG.2b

LANCEUR PIVOTE DE yrb
A LA POSITION (v-)
awz (v) = 0
PLAN xrv / yrb = VERTICAL

FIG.2c



 ϕ q 1 = "ecart de lacet" Reference engin volant/base de lanceur (de facon analogue

 $\phi q \, 2 = \text{"ecart de Tangage"}$

= ROTATION AUTOUR DE L'AXE yrb)

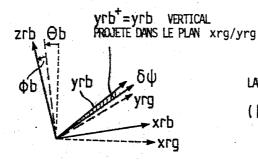


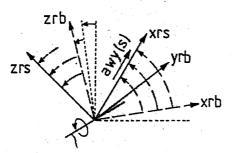
FIG.3a

LANCEUR EN POSITION (b-)

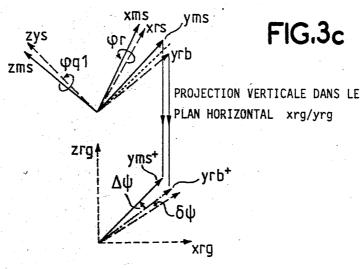
($|\sin \Phi b| < \text{env.0,1}$; $\cos \Phi b \approx 1.0$; $\delta \psi = \Phi b \cdot \sin \Theta b$;)

FIG.3b

LANCEUR EN POSITION DE LANCEMENT (s-) $(\sin \Theta s = awy(s)/(1g);)$



AXE DE PIVOTEMENT DU LANCEUR



 $\Delta \psi \approx \varphi r \cdot \sin \Theta s + \varphi q 1 \cdot \cos \Theta s;$

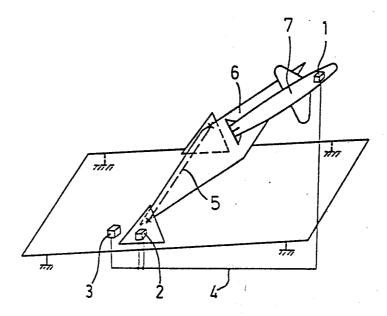


FIG. 4